

le plus sûr moyen d'en augmenter le rendement et la qualité ? Et quand nous disons la qualité, nous n'exagérons rien, la supériorité des blés des fabricants de sucre étant reconnue sur tous les marchés qui sont à même d'en recevoir, à ce point, qu'ils sont en quelque sorte classés et sont toujours certains d'une plus-value.

Nous pourrions, si l'espace nous le permettait, signaler à l'attention de nos lecteurs de nombreux faits qui prouvent d'une manière évidente les avantages que l'on retirerait par la culture de la betterave à sucre dans notre Province. Nous y reviendrons de temps à autres.

Voici le compte rendu de l'assemblée qui a eu lieu à Québec, afin d'aviser au moyen d'établir une manufacture de sucre de betteraves. Nous empruntons ces détails au *Canadien* :

« Nous entendons souvent affirmer qu'à Québec aucune œuvre importante ne peut réussir, faute d'énergie de la part de nos citoyens de notre bonne vieille cité que l'on se plaît à regarder comme fatalement et à jamais endormie. Mais nous avons enfin la ferme espérance qu'une des plus importantes entreprises qu'il soit possible d'imaginer va réussir ; nous parlons de l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves dans le voisinage de Québec. Nos citoyens, ainsi que les cultivateurs des environs, sont on ne peut plus réveillés ; ils comprennent tous l'importance de la question et tous semblent disposés à mettre l'épaule à la roue et à travailler de concert pour assurer à notre ville d'abord, puis à la province entière les avantages de cette industrie comparativement nouvelle, qui a fait la prospérité de plusieurs pays d'Europe.

« Mercredi après midi avait lieu au "Victoria Chambers" rue St. Pierre, une assemblée convoquée par quelques hommes énergiques qui se sont mis à la tête du mouvement. Cette réunion devait décider si, oui ou non, notre ville aurait l'honneur de faire le premier pas dans cette voie qui doit nous conduire à une ère de prospérité nouvelle. Plusieurs, connaissant l'apathie qui, malheureusement a trop souvent fait avorter des projets importants, avaient prédit qu'il n'y aurait pas dix personnes qui répondraient à l'appel. Mais leur attente a été trompée ; la salle était remplie et beaucoup même n'ont pas pu entrer. Nous avons remarqué avec plaisir la présence des principaux cultivateurs du comté de Québec, les maires des paroisses, etc., ainsi qu'un grand nombre de commerçants et d'autres personnalités marquants de la ville.

« M. le maire de Québec a été unanimement appelé au fauteuil présidentiel, et M. E. A. Barnard, directeur d'agriculture, a été prié d'agir comme secrétaire.

« M. le président a expliqué brièvement le but de l'assemblée, qui était de décider, comme nous l'avons déjà dit, si oui ou non nous devons renoncer à l'espoir de voir bientôt s'établir au milieu de nous une fabrique de sucre de betteraves. L'assemblée, comme on le verra plus loin, a répondu comme elle devait répondre.

« M. Barnard, qui, disons-le en passant, fait preuve en ce moment d'une énergie et d'une activité au dessus de tout éloge, a donné ensuite, dans les deux langues, quelques explications sur la nature de l'entreprise et sur les chances qu'elle a de réussir. Un fabricant de sucre allemand est venu comme nos lecteurs le savent déjà visiter le Canada dans le but d'y établir une sucrerie.

« Après avoir parcouru cette province et la province voisine, il n'a pas hésité à déclarer que les environs de la ville de Québec offrent le plus de chances de succès pour la première fabrique. Nos terres, comme il est prouvé par de nom-

breux essais, produisent des betteraves en bien plus grande quantité que les meilleures terres d'Europe. En France et en Allemagne on considère qu'un rendement de neuf à dix tonnes de betteraves par arpent est une bonne récolte, tandis que plusieurs de nos cultivateurs des environs de Québec et ailleurs, ont obtenu jusqu'à vingt cinq tonnes par arpent. Plus que cela, il est démontré, par des analyses faites avec soin, non-seulement à Québec, par M. Oct. Cuisset, chimiste, employé au bureau de l'agriculture, mais aussi par d'éminents chimistes français et belges, que nos betteraves canadiennes sont de beaucoup plus riches en sucres que ne le sont les betteraves européennes. A vrai dire, la partie de la betterave que l'on rejette en France comme n'ayant point de valeur, donne ici, au Canada, 10.22 p. c. de sucre, ou presque autant que les meilleures betteraves françaises, dont la moyenne est de 10.50 p. c. de sucre. Notre climat aussi offre des avantages exceptionnels. En Europe, l'on peut fabriquer le sucre que du 15 septembre au 15 janvier, époque où la végétation commence à rendre la betterave impropre à la production du sucre. Ici, grâce à notre climat rigoureux et à nos neiges abondantes, on peut prolonger, sans inconvénient, la période de la fabrication jusqu'au 20 mai.

« Après M. Barnard, l'Hon. M. Garneau a donné d'autres explications sur les succès obtenus dans d'autres pays par la fabrication du sucre de betteraves. Il a fait voir que c'est une industrie qui intéresse également tout le monde ; les industriels comme les agriculteurs. Il a terminé son discours par un chaleureux appel à tous les citoyens, sans distinction, de travailler activement et avec harmonie afin d'assurer la réussite de l'entreprise. La grande question est de trouver le capital nécessaire, pour ériger la fabrique et faire venir les appareils nécessaires. Il faudra un montant de \$200,000. M. Guennert, le fabricant allemand dont il a été question plus haut, offre de souscrire \$40,000, l'autre que le parlement provincial a déjà accordé est de \$70,000, et \$20,000 ont déjà été souscrites par nos québécois. Il s'agit donc de trouver encore \$70,000.

« A la suite de l'Hon. M. Garneau, M. R. P. Vallée, M. le Dr. Rousseau, M. B. Parent, maire de Charlesbourg, M. J. B. Martel, président de la société d'agriculture du comté de Québec, M. D. Bell, maire de St. Roch nord et M. West de Ste. Foye, ont adressé la parole à l'assemblée. M. Parent a déclaré que le projet est très bien vu des cultivateurs et que la quantité de betteraves requises, mille arpents, serait indubitablement fournie, pourvu que nos cultivateurs soient assurés du succès de l'entreprise.

« Les résolutions suivantes ayant été mises aux voix ont été unanimement adoptées.

« Proposé par M. S. Lesage, secondé par M. M. G. Moutain, et résolu :

« Que dans l'opinion de cette assemblée, l'on devrait faire tous les efforts possibles pour assurer immédiatement à Québec une fabrique de sucre de betteraves ; et que l'on devrait faire appel à tous les hommes d'affaires de cette ville pour les engager à contribuer à l'établissement d'une fabrique modèle, laquelle, si elle parvenait à réussir, ferait voir l'avantage qu'il y aura d'ériger dans ce pays autant de fabriques de sucre qui pourront être nécessaires à la production de la quantité de sucre exigée pour la consommation du pays.

Proposé par M. le Dr. Rousseau, secondé par M. D. Bell, maire de St. Roch nord, et résolu :

« Que le noyau d'une compagnie de sucre de betteraves soit formé de suite, avec un bureau de direction provisoire composé des messieurs dont les noms suivent :